

sociétés, il a senti le besoin de grouper ses paroissiens. De là les Confréries de Ste-Anne pour les mères de famille, du Sacré-Cœur pour les jeunes filles. Tout cela ne suffit point à son zèle et à sa prévoyance. Attentif aux pressantes sollicitations de SS. Léon XIII, il étudia le Tiers-Ordre, s'y enrôla pour donner l'exemple à ses paroissiens. L'exemple n'a pas été perdu. Depuis lors, le Tiers-Ordre est de sa paroisse l'œuvre qu'il estime le plus, et non sans raison, au jugement du Pape.

Nous offrons donc à cette jeune fraternité nos encouragements. Croissez et multipliez-vous, dirons-nous, avec Dieu, aux Tertiaires de Ste-Rose. C'est-à-dire devenez de plus en plus parfaits, croissez en sainteté : *crescite* ; c'est le meilleur moyen de vous multiplier en attirant à vous toutes les âmes de bonnes volonté : *multiplicamini* !

FR. DAMIEN MARIE, M. Obs.

QUESTIONS ET RÉPONSES

SUR LE TIERS-ORDRE.

On nous écrit "Notre musique me semble légère parfois ; ainsi, nous avons eu des saluts avec duo d'instruments à vent ou accompagnement d'orchestre très-profane, violon, flûte, etc., etc. Est-ce tolérable dans une Fraternité ? quelques laïques et même quelques prêtres en ont éprouvé une fâcheuse impression."

La réponse à cette question est fort délicate. Les partisans du plain-chant exclusif ont d'excellentes raisons pour repousser la musique proprement dite : et on ne peut nier que la musique n'ait, elle aussi, des autorités en sa faveur.

Toutefois, il nous semble qu'en pratique il est encore possible de suivre une méthode sage, éloignée des excès. Personnellement nous aimons tout ce qui est beau, tout ce qui porte à Dieu et nous élève au-dessus de ce bas monde. En même temps, faut-il l'avouer ? nous n'avons que bien rarement entendu de la musique favorisant la piété, portant l'âme au recueillement. Presque toujours, la musique est composée par des artistes auxquels la foi, la vie chrétienne font défaut, qui n'ont que des idées mondaines, factices, théâtrales de notre religion et des sentiments qu'elle produit en nous. Aussi leurs œuvres s'en ressentent-elles. Peut-être fort remarquables au point de vue artistique, elle manquent de sens chrétien. On ne peut, en les entendant exécuter, qu'admirer le talent du compositeur et des chanteurs ou chanteuses ; le bon Dieu n'a rien à y gagner et les âmes non plus. Autrement dit : la musique est *ordinairement* en l'honneur du compositeur et des exécutants loin de mener à Dieu elle en éloigne.

Cela suffit, n'est-ce, pas à la juger ?

Donc, en pratique, *que nos Tertiaires soient très-sobres de musique*. Le plain-chant convient mieux à l'église. Il exprime mieux la prière et les sentiments religieux d'un cœur chrétien. Que sa simplicité et sa